

Comité Directeur du Mardi 25 Octobre 2016

Présents

Philippe Cadiot ; Claudine Gleizes ; Virginie Guillaume ; Guylaine Miquel; Jean Charles Olivan ; Annie Servidio ; Georges Neaud ; Christian Journeau ; Christine Wheeldon et Jean Manuel Ribeiro

Ordre du jour

1. élection du comité directeur
2. point sur l'organisation de la rentrée (entraîneurs/parc à bateau)
3. les prochaines sorties
4. nouveau créneau
5. le site internet
6. propositions du CD34

Approbation du CR du CD du 31 Août 2016

1 / élection du Bureau

En cette année olympique, le comité directeur de l'aviron club biterrois a été complètement renouvelé lors de l'AG du 06 octobre 2016 comme les statuts le précisent. Les membres d'un nouveau comité directeur ont été élus pour 4 ans. Les élus sont (par ordre alphabétique du Nom):

- Philippe Cadiot
- Claudine Gleizes
- Virginie Guillaume
- Christian Journeau
- Guylaine Miquel
- Georges Neaud
- Jean Charles Olivan
- Jean Manuel Ribeiro
- Annie Servidio
- Christine Wheeldon

10 adhérents ont été élus pour 11 places au comité directeur

La parité est présente 5 femmes pour 5 hommes.

Nous procédons à l'élection du président et effectuons un tour de table pour savoir qui veut se présenter.

Philippe Cadiot veut bien poursuivre dans la continuité du mandat précédent et se présente, nous procédons à son élection à main levée si personne ne voit d'objection

Abstention : 0

Vote contre : 0

M. CADIOT Philippe est élu président de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

Avant de passer à l'élection du reste du bureau, Philippe en tant que président propose que Jean Paul BARRAU, ancien vice-président du club d'aviron et démissionnaire, soit nommé membre d'honneur du Club.

Nous procédons au vote

Abstention : 0

Vote contre : 0

M. Jean Paul BARRAU est nommé membre d'honneur de l'Aviron Club Biterrois à l'unanimité

Il rejoint ainsi M. CAUJOLLE Jean Jacques ancien président et fondateur du club de l'Aviron Club Biterrois et M. BRENAC Guillaume.

Nous procédons ensuite à l'élection du secrétaire du club, suite au tour de table, Jean Manuel Ribeiro veut lui aussi poursuivre et se présente. Nous procédons à son élection ;

Abstention : 0

Vote contre : 0

M. RIBEIRO DA FONSECA Jean Manuel est élu secrétaire de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

Suite à son élection, le président lui demande s'il a besoin d'un adjoint pour la fonction. Jean Manuel répond que cela devrait aller.

Nous passons maintenant à l'élection du trésorier du club, suite au tour de table Mme GLEIZES Claudine se présente. Nous procédons à son élection.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Mme GLEIZES Claudine est élue Trésorière de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

Suite à son élection, le président demande si elle aimerait avoir un adjoint, Claudine est favorable car c'est sa première année et aimerait être soutenue et avoir un transfert de compétence de la part de l'ancienne trésorière.

Mme GUILLAUME Virginie propose de l'aider et veut bien occuper le poste de trésorière adjointe. Nous proposons donc le poste de trésorier adjoint au vote.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Mme GUILLAUME Virginie est élue Trésorière adjointe de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

La vice-présidence étant vacante suite à la démission de M Jean Paul BARRAU, Philippe propose que ce poste soit attribué à un dame afin d'être dans la continuité de la parité et propose le poste à Mme Christine Wheeldon. Les membres ni voient aucune objection. Et Christine accepte la proposition.

Nous proposons donc le poste de Vice-Présidente au vote.

Abstention : 0

Vote contre : 0

Mme WHEELDON Christine est élue Vice-Présidente de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

Nous passons maintenant à l'élection des différents postes habituellement pourvus au sein du club :

Le délégué sportif : Après une discussion, il est décidé de préciser son rôle : assurer un rôle fédérateur auprès des différents bénévoles assurant les fonctions d'encadrement et de responsables d'ouverture du club afin d'avoir tous un même discours auprès des adhérents. Il s'agit des éducateurs fédéraux, Manu, Pierre et Georges et des initiateurs chevronnés Guylaine, Annie, Christian et Philippe. Jean Charles félicite le retour de Pierre au sein du club qui apportera son aide dans l'encadrement.

Après discussion, il est décidé que le délégué sportif organisera 1 fois par mois une réunion des encadrants pour faire le point sur l'évolution des rameurs et comment on pourrait améliorer leur prise en charge le cas échéant.

M. Jean Charles OLIVAN, qui occupait déjà ce rôle propose de continuer. Nous procédons au vote.

Abstention : 0

Vote contre : 0

M. OLIVAN Jean Charles est élu délégué sportif de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue.

Section loisir.

Annie en charge de cette section fait remarquer, même si ce n'est pas le cas dans notre structure, que le côté loisir est souvent péjoratif.

Suite à un débat cette section s'appellera dorénavant la section randonnée.

Suite au tour de table Annie propose de continuer.

Nous procédons à son élection ;

Abstention : 0

Vote contre : 0

Mme SERVIDIO Anne Marie est élue déléguée randonnée de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue

Annie demande à être associée dans cette fonction avec Christine ou Guylaine qui l'aident déjà beaucoup.

Mme Guylaine MIQUEL se propose de l'aider

Nous procédons à son élection ;

La proposition est validée à l'unanimité

Mme MIQUEL Guylaine est élue co-déléguée randonnée de l'Aviron Club Biterrois à la majorité absolue

Le délégué au matériel :

Comme pour le délégué sportif, il est décidé d'en préciser le rôle :

Georges Neaud, Georges Servidio, Christian Rivel et maintenant Tim Wheldon assurent régulièrement une précieuse prise en charge des réparations.

Ils effectuent les commandes de matériel auprès de Manu. Il est décidé d'associer Christine au suivi des commandes.

Lorsqu'il s'agira de petit matériel trouvable dans les magasins de bricolage classiques, les « réparateurs » achèteront le matériel et se feront rembourser. Si nécessaire, ils pourront solliciter, auprès du bureau, une avance.

Ce qui manque, c'est la coordination des différents travaux afin de ne pas disperser les énergies

Suite à un tour de table, Christian JOURNEAU propose d'organiser cette coordination. A ce titre, il organisera une fois par mois, une réunion « matériel » avec la participation des « réparateurs » et du délégué sportif afin de définir les priorités.

Le nouveau comité directeur de l'Aviron Club Biterrois est élu comme suit :

Le bureau :

Président : M. Philippe CADIOT
Secrétaire : M. Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA
Trésorière : Mme Claudine GLEIZES

Autres fonctions :

Trésorière adjointe : Mme Virginie GUILLAUME
Délégué sportif : M. Jean Charles OLIVAN
Déléguées Randonnées : Mme Anne Marie SERVIDIO
Mme Guylaine MIQUEL
Vice-Présidente : Mme Christine WHEELDON

Membres :

M. Georges NEAUD
M. Christian JOURNAU

2 / Point sur l'organisation des ouvertures du club et du matériel

Tout d'abord Jean Charles tient à féliciter les personnes qui se sont occupés de numéroter toutes les paires d'aviron du club. Travail qui a dut surement s'avérer long. Cela fait longtemps que cela aurait dû être fait. Comme il le dit il faudra juste maintenant s'approprier les abréviations.

A ce propos Manu propose que les 2 « fun double » soient baptisés DF et FD pour être dans la logique de la numérotation des avirons.

Suite à la proposition de Jean Charles, décidé d'organiser une fête avec baptême des bateaux et être dans la continuité des noms de « vents ».

Manu fait remarquer que chaque coulisse à sa paire d'aviron, sauf le 4X+ qui est armé d'avirons non uniformes et propose l'achat de 4 paires d'aviron Macon.

Devant l'état des finances du club qui nécessitent un démarrage prudent de nos dépenses, il est décidé d'échanger les avirons avec ceux stockés à Valras-Plage afin de constituer un armement correct pour le 4x+ des jeunes.

Sur l'organisation des ouvertures et entraînements, pour l'instant l'essai de faire un planning avec inscription sur doodle géré par Manu à l'air concluant.

Pour compléter le dispositif, il est proposé d'avoir au club un tableau avec les numéros de téléphones des encadrants. Christine se propose de le réaliser.

3 / les prochaines sorties

- 20 Novembre : Journée du Huit en Agde

Il est décidé que le délégué sportif créer un lien Doodle afin que les compétiteurs puissent s'inscrire pour la régata avec programmation d'entraînements les 5 et 12 Novembre.

Manu rappelle que ce jour-là le club sera fermé.

- 27 Novembre Challenge Jeune rameur à Beaucaire

Suite à différentes remarques de la part de la ligue, nous inscrirons tous les jeunes du club à l'ouverture des inscriptions quitte à annuler leur présence à la réunion du matin.

On demandera à Dominique de représenter le club lors des différentes étapes du Challenge

Il est décidé de demander aux jeunes d'acheter un T shirt bleu du club afin d'être uniformes lors des épreuves sportives.

- 3 et 4 Décembre : Randonnée Baie des Anges

10 places réservées par le club
WE géré par Annie et Guylaine

- 4 Décembre : Championnat régional d'aviron indoor

Dans le cadre de la valorisation de l'activité Indoor, Manu souhaiterait qu'un maximum de personnes participe à cette épreuve afin de créer une émulation pour la compétition.

Engager des équipes de 4 en relais ou des épreuves solo de 2000 m

- 11 décembre : Hivernale Agathoise

C'est un temps fort du club. Il est décidé de mobiliser un maximum d'équipages
Un lien doodle sera créé ainsi qu'un tableau au club qui le complètera.

- Vœux du président 2017

La date du 21 Janvier est choisie

4 / Nouveau créneau

Philippe informe qu'il a été sollicité pour ouvrir un créneau spécifique pour un groupe de rameuses.

Ces dames qui sont souvent mobilisées le samedi matin pour encadrer les rameurs aimeraient avoir un créneau spécifique pour s'entraîner plus régulièrement ensemble afin de pouvoir représenter le club lors de compétition dans un premier temps en rivière et pourquoi pas dans un second temps en mer.

Afin de ne pas surcharger Manu et Charly déjà très mobilisés sur les encadrements, Pierre a répondu favorablement à leur demande tout en maintenant son engagement pour l'encadrement et l'accueil des rameurs les samedis à 9h.

Afin de ne pas perturber les entraînements habituels du samedi matin, elles proposent de se retrouver les samedis à partir de 11h.

Philippe précise que connaissant cette information et ayant reçu de la part de la mairie une demande sur nos horaires d'ouverture, ce créneau y avait été rajouté.

Philippe précise que cela ne doit pas être un groupe fermé, que si d'autre personne sont intéressées par ce côté compétition il faut qu'il soit ouvert.

Guylaine précise qu'il n'y a pas de soucis mais il faut que les personnes s'engagent aussi à faire au moins 2 entraînements par semaine dont 1 physique type Ergo.

Manu félicite l'initiative et dit que c'est bon pour le club.

Jean Charles regrette de ne pas avoir été concerté sur cette initiative.

Il est décidé d'ouvrir ce nouveau créneau à la rentrée des vacances scolaires de Toussaint.

5/ La gestion du site internet

Il est décidé d'organiser une réunion autour de Charly avec les personnes volontaires pour étudier ce qui peut être fait pour améliorer le site et sa mise à jour.

6/ Propositions du CD34

- Proposition 1 :

LE CD34 se donne pour missions prioritaire :

La formation initiateur, la formation minime les grands prix mer et rivière.

Attention les budgets alloués à ces 4 actions ne dépasseront pas le montant de la coproduction d'Hérault Sport qui baisse année après année.

Ces conditions ont déjà été présentées lors de l'appel à candidature pour la saison à venir (si les clubs candidats ne l'ont pas compris qu'ils se manifestent)

Attention également que pour être remboursé les factures doivent être adressées au CD (sans quoi pas de remboursement possible)

Réponse du club pour la proposition 1 : OUI -

Si le CD34 était directement à la manœuvre, nous serions volontaires pour voir avec la ville de Valras Plage pour accueillir l'organisation du championnat de France aviron de mer 2019 ou 2020.

- Proposition 2 :

Maintien de l'opération BZ RZ : OUI -

L'opération coûte environ 2000€ / an en trésorerie au CD34 (4000€ en dépense - 2000 € en subvention)

Vous connaissez les avantages que je ne listerais plus.

- Proposition 3 :

L'action Santé n'a reçu aucun financement cette année.

L'opération pour une année coûte 8000 €.

Dans ces conditions elle ne peut être maintenue.

Pour le maintien : plutôt NON- mais OUI (encadrement bénévole)

- Proposition 4 : La gestion du parc à matériel (ergo) :

État du parc : 7 modèle D servant au bz rz + 5 modèle E servant aux actions handi et sociales assurées par HS en autonomie

Proposition : Vente des 7 modèles D + Achat de 3 modèle E => économiquement neutre

Objectif : réduire le parc à 8 ergos pour une gestion moins contraignante car il serait laissé à HS et plus affecté dans les clubs

Vente de 7 machines à prix intéressant pour les clubs de l'Hérault permettant d'augmenter le parc à matériel des clubs et donc leur autonomie

Pour la proposition 4 : **OUI car ne remet pas en cause la continuité de l'action BZ RZ**

22h20 clôture de la séance